



## CONDITIONS GENERALES DE VENTES

### **1-Désignation**

La société YOGA BAIE DE SOMME désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 2 RUELLE DES SAULES à MONCHAUX 80120. YOGA BAIE DE SOMME met en place et dispense des formations sur l'ensemble du territoire Français.

### **2-Objet et champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société YOGA BAIE DE SOMME pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente.

L'inscription aux formations est ouverte aux pratiquants de yoga dans la limite des prérequis indiqués dans le descriptif de la formation.

### **3-Commande**

Toute commande de formation suppose que le CLIENT accepte le contenu de la formation qui lui a été communiqué en amont. Toute commande doit être confirmée par écrit, accompagnée du contrat de formation. Ce document doit être daté et signé.

*Article L-6353-3 du code du travail.*

Lorsqu'une personne physique entreprend une formation, à titre individuel et à ses frais, un contrat est conclu entre elle et le dispensateur de formation.

Ce contrat est conclu avant l'inscription définitive du stagiaire et tout règlement de frais.

### **4-Prix et modalités de paiement**

Les prix des formations sont indiqués en euros et TTC (TVA non applicable, art.283B du CGI)

Le paiement est à effectuer en amont de la de la prestation de formation.

- 30% du montant total à la commande
- le solde sera à régler 30 jours avant le début de la formation.

A compter de la date de signature du contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter.

*ART L6353-5 du code du travail*

Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ».

Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant l'expiration du délai de rétractation prévu à l'article L. 6353-5.

Il ne peut être payé à l'expiration de ce délai une somme supérieure à 30 % du prix convenu.

Le solde donne lieu à échelonnement des paiements au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.

*ART L6353-6 du code du travail*

Le règlement peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

*Par chèque à l'ordre de Yoga Baie de Somme a envoyer par courrier:*

*YOGA BAIE DE SOMME – 2 ruelle des Saules – 80120 MONCHAUX*

*Par virement :*

*CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE*

*Titulaire du compte : BREANT SABINE*

*IBAN FR76 1870 6000 0097 5325 5991 360*

*BIC AGRIFRPP887*

## **5-Assurance Responsabilité Civile Professionnelle**

Yoga baie de somme, a contracté auprès de l'assureur MAAF – Police n°: 180000774 W 001 pour garantir sa responsabilité civile pour les dommages qui pourraient être provoqués au sein de l'entreprise cliente pendant l'exécution de la prestation.

YOGA BAIE DE SOMME s'assure que son sous-traitant ait, lui-même, contracté un contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle pour garantir sa responsabilité civile pour les dommages qui pourraient être provoqués au sein de l'entreprise cliente pendant l'exécution de la prestation.

## **6-Confidentialité**

YOGA BAIE DE SOMME s'engage à considérer comme confidentielles et entrant dans le champ d'application du secret professionnel auquel il est tenu, les informations de toutes natures relatives au client, à ses activités, à son organisation et à son personnel, que l'exécution de la mission l'amènerait à connaître.

## **7-Responsabilité – Organisme de formation**

YOGA BAIE DE SOMME est certifiée QUALIOPI et s'engage à respecter les 7 critères et indicateurs qualité du décret n° 2019-565du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

## **8-Responsabilité – Obligation de moyens**

Pour l'accomplissement des prestations prévues au titre de ce contrat, YOGA BAIE DE SOMME s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation, n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens. YOGA BAIE DE SOMME serait cependant déchargée de toute responsabilité au cas où le client ne fournirait pas au consultant l'ensemble des informations et moyens nécessaires.

Le client convient par avance que la responsabilité de YOGA BAIE DE SOMME à raison de l'exécution des obligations souscrites au présent contrat, est strictement limitée aux sommes effectivement payées au titre de ce contrat.

## **9 - Annulation et remboursement à l'expiration du droit de rétractation**

- *Annulation du stagiaire avant la date de Formation*

Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse [yoga.baiedesomme@gmail.com](mailto:yoga.baiedesomme@gmail.com).

Sauf cas de force majeure, le stagiaire qui annule une formation pourra se voir imputer des frais d'annulation dans les conditions suivantes:

- 15 jours minimum avant le stage 0% de frais d'annulation,
- de 7 à 15 jours avant le stage 50% de frais d'annulation,
- de 7 à 0 jours avant le stage 100% de frais d'annulation.

- *Annulation raisons Médicales :*

Aucun remboursement ne sera effectué pour des raisons médicales antérieures à la commande de la prestation.

Le stagiaire reconnaît expressément en avoir été informé préalablement à la participation de ces formations. Le stagiaire déclare qu'il ne souffre d'aucun trouble physique ou psychique, ne suit aucun traitement médical spécifique et être parfaitement apte à la pratique du yoga

- *Arrêt anticipé de la formation :*

Si le participant ne se présente pas à tout ou partie de la partie présentielle d'une formation, ou si le participant quitte la formation avant la fin prévue, aucun remboursement ne sera possible, quel que soit le motif invoqué, une prestation commencée étant due dans son intégralité. La réduction de la durée de la prestation, quel qu'en soit le motif, ne donne lieu à aucun remboursement.

- *Annulation de la formation par Yoga baie de Somme*

Yoga Baie de Somme se réserve le droit d'annuler la formation s'il n'y a pas un minimum d'élèves ou si l'intervenant se trouve dans l'impossibilité d'animer son stage.

## **10- Délai de rétractation**

Conformément à l'article [Article L121-20-12](#) du code de la consommation, Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours calendaires révolus pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités.

S'il souhaite exercer ce droit, le client devra rédiger une déclaration exprimant sans ambiguïté sa volonté de se rétracter et l'envoyer à Yoga Baie de Somme par lettre recommandée avec accusé de réception. Le remboursement sera effectué par Yoga Baie de Somme dans les délais légaux prévus dans le code de la consommation.

Passé ce délai légal, les sommes dues par Yoga Baie de Somme seront automatiquement majorées aux taux légaux stipulés dans le code de la consommation.

Numéro de déclaration d'activité enregistré n° 32 80 02163 80 Yoga Baie de Somme, Sabine BREANT é RUELLÉ DES SAULES 80120 MONCHAUX- SIRET : 4236558690034.

Toutefois, s'il est responsable de la dépréciation des biens qu'il a reçu du fait de manipulations de ces biens qui n'étaient pas nécessaires pour en établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement, le droit de rétractation sera écarté. Par ailleurs, tous types d'avantages, d'offres promotionnelles, de quelque nature qu'ils soient, qui seraient liés à l'achat d'origine pour lesquels le client ferait valoir son droit à rétractation seront automatiquement annulés. En tout état de cause, ce droit ne pourra être exercé pour un service exécuté ou dont l'exécution a commencé.

Par ailleurs, Yoga Baie de Somme ne procédera à aucun remboursement dans les cas suivants, à quelque moment que ce soit, et pour quelque motif que ce soit: • absence lors de la délivrance du service • demande d'annulation au cours de la délivrance du service.

### **11- Confidentialité**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

### **12- Règlement général pour la protection des données**

Les informations personnelles recueillies par Yoga Baie de Somme peuvent inclure les nom, adresse postale et/ou électronique, numéro de téléphone portable. Les données nominatives recueillies par sont confidentielles.

Yoga baie de Somme s'engage à ne pas les communiquer à des tiers.

Ces données étant nécessaires à la gestion de la commande et, elles pourront être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations, telles que celles chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement.

Yoga Baie de Somme ne vend pas, ne commercialise pas, ne loue pas et plus généralement ne communique pas à des tiers, les informations concernant ses utilisateurs. Ne conserve pas les données nominatives à des fins historiques, statistiques ou de gestion des réclamations.

Yoga baie de Somme respecte les normes européennes et françaises les plus contraignantes de protection de la vie privée et des données personnelles notamment la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004 intégrant en droit français la Directive 95/46/CE du 24 octobre 1995 sur la protection des données personnelles et de la vie privée au sein de l'Union européenne et la loi sur la « confiance dans l'économie numérique » n° 2004-575 du 21 juin 2004 (article L. 33-4-1 du code des postes et télécommunications et article L.121-20-5 du code de la consommation) intégrant en droit français la Directive 2000/31/CE du 8 juin 2000 sur le commerce électronique et la Directive 2002/58/CE du 12 juillet 2002 sur la protection des données personnelles et de la vie privée dans les communications électroniques. Pour toute communication avec les stagiaires, Yoga baie de Somme utilisera en priorité l'adresse mail renseignée par le stagiaire.

### **13- Intégralité du contrat**

Le présent contrat, ses annexes et avenants expriment l'intégralité des obligations des parties, annulent et remplacent tout accord ou écrit antérieur.

#### **14- Droit applicable et attribution de compétences**

Les parties conviennent, en cas de différend ou litige sur l'exécution du présent contrat, qu'elles s'efforcent de parvenir à un accord amiable. Le droit applicable aux présentes CGV est le droit français.

Tout différend sera soumis, à défaut d'accord amiable, au tribunal de commerce de d'Abbeville.